

## Ange Ansur

*The Naming of Cats is a difficult matter,  
It isn't just one of your holiday games;  
You may think at first I'm mad as a hatter  
When I tell you, a cat must have  
THREE DIFFERENT NAMES  
T. S. Elliot  
Old Possum's Book of Practical Cats*

1) Dans son poème *The Naming of Cats*, T. S. Elliott nous dit qu'il est difficile de nommer un chat un chat parce qu'un chat a trois différents noms.

Il en va du même du terme « numérique » : il s'agit à la fois d'une science, d'une industrie et d'une culture qui, transposées dans le domaine éducatif, génèrent une infinité de pratiques, de normes et d'artefacts soumis à un incessant cycle de promesses enchantées et de désenchantements.

2) La conversion numérique de l'école nous pousse à prendre la mesure des dissensus conceptuel, scientifique, institutionnel, sociaux et politiques relatifs à la scolarité obligatoire en France.

3) Dès lors, comment opérer des choix et des actions éclairés, fondés dans la raison ?

3) Depuis juin 2016, la Ligue de l'enseignement a entrepris d'organiser une conférence de consensus sur le numérique éducatif qui repose sur un processus coopératif entre le monde de la recherche scientifique et la société civile associative.

4) La démarche de la Ligue s'inscrit dans une double lignée :

5) La première est celle des conférences de consensus scientifiques qui ont pour objectif de poser des standards relevant des pratiques professionnelles, la définition d'un référentiel ou bien l'instauration d'outils d'évaluation et de régulation.

6) la 2<sup>nd</sup> est celle des conférences de consensus citoyennes qui relèvent de la démocratie participative.

7) Aujourd'hui nous sommes au premier temps. Celui des experts.

8) Un collège de chercheurs français et internationaux, sous la direction scientifique de GLB, EB et TL et moi-même a identifié quatre points de tensions autour du numérique éducatif dans le cadre de la scolarité obligatoire. Quatre chercheurs, historiens, didacticien et psychologue ont présidé les travaux des quatre axes de dissensus

- a) les formes d'apprentissage de l'élève, sous la responsabilité de AMC
- b) le pilotage par les algorithmes, RFG
- c) les rapports privé/public et leur impact sur l'équité numérique, TL
- d) les objets de culture scolaire JLM

9) Plusieurs objectifs sont poursuivis : lever les confusions conceptuelles, formuler des orientations prioritaires pour la recherche et des préconisations d'action citoyenne d'intérêt public.

10) En attendant, les résultats définitifs rendus publics le 17 novembre, je souhaite vous livrer quelques conclusions, incomplètes, axe par axe :

### **Formes d'apprentissage pour les élèves**

**Il ne change pas les formes d'apprentissage** qui renvoient aux processus mentaux mis en oeuvre pour apprendre

**introduit des modalités d'apprentissage inédites**

**Il modifie le contexte technique et culturel de l'apprentissage.**

## **Le lieu du dissensus : les tensions entre les nouvelles modalités d'apprentissage et les formes de l'évaluation scolaire**

Ces protocoles institués **éliminent par construction une grande partie des apprentissages construits dans des situations de travail ouvertes** et non reproductibles dans une pédagogie du projet et non de l'exercice standardisé.

### **Pilotage par les algorithmes**

Le pilotage par les algorithmes porte à la fois sur les choix de politique publique que sur les algorithmes dans les apprentissages. Les algorithmes sont des calculs portant sur des données et agissant dans un environnement numérique pour faire exécuter un programme et fonctionner des cahiers de charges pensés et voulus par des humains. De ce fait, ce sont aussi et surtout des objets sociaux (Cardon)

Je me pencherai particulièrement sur un aspect non-résolu :

- Comment injecter assez de sens politique dans les paramétrage pour que la fonction des algorithmes soit claire aux yeux du public sans engendrer de rejet massif voire de mouvement social ou de contournements infinis face à leurs décisions ?

En examinant le cas emblématique d'APB : Communiquer le code, même le code source, est nécessaire mais insuffisant. La véritable transparence, c'est communiquer aux citoyens le cahier des charges.

*« c'est probablement ce niveau de transparence qu'il faut exiger pour la majorité des applications publiques afin de permettre le débat citoyen et d'éviter aux responsables de se retrancher derrière la technique.*

*Encore une fois, derrière la technique, il y a des humains qui font des choix et prennent des décisions tout à fait communicables dans un français lisible par tout citoyen un peu averti. » MGB*

### **c) Privé/public**

Pour les acteurs du secteur privé, le champ de l'éducation apparaît comme nouvelle frontière à conquérir. Or, l'école paraît tour à tour telle une forteresse retranchée, presque relevant du pouvoir régalien de l'Etat, inaccessible au secteur privé, soit comme une caisse de résonance des innovations techno-pédagogiques et des intérêts privés.

Ces affirmations sont toutes les deux à la fois correctes et fausses parce qu'elles dépendent d'un système d'analyse à trois niveaux pour le public comme le privé :

De quels acteurs parlons-nous ?

Des grands groupes, groupes nationaux, startups (pour le privé) ;

A quel niveau s'exerce le contrôle public ou l'ouverture ? National, régional, local ?

Et la classe : la confluence de tous ces niveaux avec des injonctions contradictoires.

- Il ne s'agit pas de simple éditeurs : désormais, les pratiques éducatives s'élaborent dans une tension permanente autour de la possession, du contrôle et du stockage des données et la « mise en capacité » des acteurs.

- Quelles règles juridiques et code éthique pour que le secteur public soit bon acheteur ?

- Préconisation : créer des observatoires/ commissions sur le modèle bioéthique relatifs aux aspects économiques ou de protection des données.

### **d) Quel objet de culture**

Le numérique comme science et comme pratiques relève de la culture lettrée contemporaine.

- La conversion numérique est en développement ; elle réécrit toutes les techniques intellectuelles, matérielles et corporelles.

- **Un impératif qui fait consensus** : la maîtrise pratique et intellectuelle de l'Internet qui un nouveau rapport au savoir.

- **Dissensus : comment élaborer** des orientations éducatives qui puissent supporter l'épreuve de la mise en œuvre généralisée ?

## **11) Conclusion**

Le 17 novembre, cette démarche de conférence de consensus ne prendra pas fin. Elle est conçue sur le modèle des entretiens de Bichat : pour favoriser les dynamiques existantes propres aux champs de la recherche et de l'action mais aussi pour créer de nouvelles synergies complémentaires entre ces deux champs.

En 1931, avant les textes de la Krisis mais déjà au cœur de l'horreur dans laquelle l'Europe sera précipitée, dans un entretien avec Eugene Fink, Husserl affirme que le « *telos de la science dépend de l'honnêteté des scientifiques* » et il cite Dostoïevski « *je dois être capable de répondre des actes des autres comme de mes propres actes* »

C'est cette acception partagée de l'interdépendance de l'éthique de l'action et de la raison scientifique qui est portée par la Conférence de consensus qui préfigure un cycle nouveau de co-conception entre la recherche et la société civile.